



► **Nord : les pêcheurs plaisanciers contestent les quotas.** Les clubs de pêcheurs plaisanciers du Nord - Pas-de-Calais, qui viennent de tenir à Gravelines la première assemblée générale de leur nouveau comité régional, entendent peser face aux contraintes des réglementations qui affectent leur activité de loisir. De Dunkerque à Berck-sur-Mer, onze associations regroupent plus de 800 adhérents. Déjà le comité, représenté par deux postes au sein de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, a obtenu un siège pour son président Guy Ravel au sein du conseil de gestion du futur parc naturel marin des estuaires Canche, Authie, Somme. « Car, explique le secrétaire Jean-Paul Baheux, nous regardons cette réserve avec beaucoup de prudence. » Les quotas de pêche sont aussi contestés, même si le comité rappelle que la pêche de loisir ne peut se transformer en source de profit.